



Modalités du débat public sur le projet Aqua Domitia 15 septembre- 29 décembre 2011

La CNDP a été saisie, le 29 décembre 2010, par BRL, maître d'ouvrage du projet Aqua Domitia. La CNDP a décidé, le 2 février 2011, d'organiser un débat public sur ce projet. Elle a nommé Philippe Marzolf président de la Commission particulière chargée de cette organisation, puis trois autres membres (Cécile Valverde, Mireille Leteur et Sylvain Lopez).

1. En amont du débat

Du 7 mars au 21 juin 2011, la CPDP a rencontré près de 80 acteurs (État, Région, département, collectivités, acteurs économiques, chercheurs et scientifiques, associations...) sur la Région Languedoc-Roussillon. Ces rencontres ont permis à la CPDP d'identifier les questions et les thèmes à soumettre au débat.

9 réunions internes CPDP dont une partie avec le maître d'ouvrage ont eu lieu du 7 mars au 29 août 2011 - ces réunions ont permis aux membres :

- de s'approprier la problématique et les enjeux du projet
- d'apporter des améliorations au dossier du maître d'ouvrage pour qu'il soit acceptable par la CNDP à la réunion du 7 septembre
- de faire un point régulier sur les réunions avec les acteurs et d'échanger sur les principales attentes par rapport au débat
- d'affiner l'organisation du débat et d'en concevoir les modalités.

Une consultation du public a été ouverte sur le site internet du débat du 30 mai au 21 juin : elle a permis de faire émerger les thèmes que les internautes souhaitent voir aborder pendant le débat. Cette consultation a été annoncée dans la presse et 52 personnes y ont participé.

Le 22 juin, la CPDP a organisé une réunion de concertation, dans les locaux de la préfecture à Montpellier, en présence du préfet de région, du président du conseil régional et du président de BRL, rassemblant une partie des acteurs rencontrés (une soixantaine de participants hors CPDP et maître d'ouvrage) : cette réunion a permis de présenter et d'échanger sur les modalités du débat prévues.

2. Le débat (15 septembre - 29 décembre 2011)

Les questions auxquelles le débat public doit permettre de répondre :

- Quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet ?
- Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?
- Si oui, à quelles conditions ?
- Sinon, quelle(s) autre(s) solution(s) retenir ?

Les principaux thèmes du débat public

- Les besoins en eau liés à la croissance démographique, à l'agriculture, à l'arrosage des espaces verts, à l'économie et au tourisme
- L'adaptation du territoire au changement climatique, la contribution au maintien du bon état des milieux aquatiques, les impacts sur l'environnement, la qualité de l'eau du Rhône et la pérennité de son débit
- Les autres solutions possibles.
- La gestion et le prix de l'eau.

Les documents du débat

Les documents de la CPDP

- **Le journal du débat** (3 numéros prévus) permet de présenter le cadre du débat, d'annoncer ses différentes phases et de restituer le contenu des réunions publiques et l'avancée des débats. Le journal n°1, tiré à 7500 exemplaires comporte une carte T. Il sera adressé par la poste aux acteurs du débat identifiés. Il sera disponible sur les lieux des réunions et dans les locaux de la CPDP et fera l'objet, en même temps que la synthèse du dossier du maître d'ouvrage, d'une insertion dans de nombreux supports de collectivités locales et d'institutions (syndicat de communes...). Il sera adressé au fichier d'acteurs identifiés, disponible sur demande auprès de la CPDP et accessible sur internet.
- **Un dépliant 3 volets** reprendra de façon synthétique les éléments du journal n°1 : il sera distribué, dès l'ouverture du débat, principalement dans les lieux de passage des communes où auront lieu les réunions (diffusion à 80000 exemplaires).
- **Une lettre d'information** hebdomadaire présentera les derniers documents consultables sur le site, rappellera les modalités de participation et les dates des prochains rendez-vous du débat public.

Les documents rédigés par le maître d'ouvrage

- **Le dossier du maître d'ouvrage** (120 pages environ) présente le contexte, l'opportunité, les objectifs et les principales caractéristiques du projet ;
- **Une synthèse** (6 pages) du dossier du maître d'ouvrage destinée à une diffusion plus large.

- **Les études** déjà réalisées par le maître d'ouvrage.

Les contributions en cours de débat

- **Tous les avis**, contributions écrites et audiovisuelles ainsi que les délibérations seront rendus publics.
- **Les cahiers d'acteurs** (4 pages maximum) présentant leurs avis et propositions seront publiés et diffusés par la CPDP.
- **Les études et documents complémentaires.**

Le site internet

Il a été conçu pour optimiser la participation en ligne.

Outre l'accès traditionnel aux informations et documents (journal du débat, dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse, cahiers d'acteurs, études...) et l'accès au système Questions/réponses, il ouvrira au public des espaces de discussion thématiques et territoriaux.

Il permettra également de suivre en direct 7 réunions (réunion d'ouverture, 5 réunions thématiques, réunion de clôture). Enfin, de brèves interviews seront réalisées pour permettre aux personnes qui le désirent d'exprimer leur opinion en vidéo : ces contributions seront accessibles sur le site du débat.

Les autres medias

La CPDP s'est adjoint les services d'une attachée de presse afin d'établir une relation continue avec les journalistes et s'appuyer sur les medias pour relayer l'information sur le débat. Une conférence de presse aura lieu le 15 septembre pour lancer le débat et des points presse sont prévus à chaque réunion publique.

Un large dispositif publicitaire est par ailleurs prévu pour informer le public de la tenue du débat et l'inciter à participer :

- 14 campagnes dans la presse écrite, radio, presse web et google ;
- parutions dans les journaux et magazines des collectivités et acteurs du territoire ;
- une page Facebook dédiée au débat pour relayer son actualité.

Les réunions publiques

La réunion d'ouverture

La réunion d'ouverture, le 27 septembre à Montpellier, permettra au public de s'exprimer sur la stratégie régionale de l'eau et sur le projet.

Les cinq réunions thématiques

Les cinq réunions thématiques aborderont plus spécifiquement les différents enjeux du projet :

1. Le projet Aqua Domitia est-il un outil d'aménagement du territoire pour les besoins liés à la croissance démographique, à l'économie et au tourisme ? A Agde, le 6 octobre.
 - Les besoins liés à la croissance démographique (eau potable, arrosage des espaces verts collectifs ou particuliers, lutte contre les incendies...)
 - les besoins économiques : utilisation de l'eau brute dans les applications industrielles ;
 - les besoins liés au développement touristique.
2. Le projet Aqua Domitia répond-il aux besoins agricoles ? Faut-il irriguer la vigne languedocienne? A Capestang, le 3 novembre.
 - Besoins en eau actuels et à venir pour l'agriculture languedocienne (vigne, maraîchage...)
 - L'irrigation de la vigne.
3. Le projet Aqua Domitia permet-il au territoire de s'adapter au changement climatique ? Contribue-t-il au maintien du bon état des milieux naturels? Quels impacts induit-il sur l'environnement ? Quelle est la qualité de l'eau du Rhône et la pérennité de son débit ? A Montpellier, le 18 octobre.
4. Quelles autres solutions peut-on envisager ? A Béziers, le 20 octobre.
 - Les économies d'eau (baisse des consommations, diminution des pertes du réseau, récupération des eaux pluviales, forages, etc.) ;
 - les ressources connues (eaux souterraines et superficielles) : barrages (Salagou), forages, transferts de bassins (Orb/Hérault) ;
 - les ressources potentielles (eau profonde, retenues collinaires) ;
 - le dessalement d'eau de mer.
5. Quelle incidence sur la gestion et le prix de l'eau ? À Montpellier, le 13 octobre.
 - Le coût des travaux et leur financement : la conduite principale et les réseaux secondaires, la mise en place de doubles réseaux ;
 - le prix de l'eau brute et de l'eau potable (eau distribuée par BRL)
 - le coût comparatif des forages individuels (coût et exploitation) ;
 - la gouvernance et l'organisation de la gestion de l'eau (SAGE...)
 - la gouvernance du projet à la suite du débat.

Toutes ces réunions seront retransmises en direct sur le site internet du débat.

Les six réunions territoriales

Six réunions territoriales permettront aux habitants et aux acteurs de débattre de chacun des maillons du projet :

1. Quelles solutions pour les besoins en eau dans les Pyrénées-Orientales? A Perpignan, 15 novembre.

2. Le maillon Nord-Ouest Montpellier. A Saint-Mathieu-de-Trévières, 17 novembre.
3. Le maillon Val d'Hérault. A Gigean, le 24 novembre.
4. Le maillon Littoral Audois. A Port-la-Nouvelle, le 29 novembre.
5. Le maillon Minervois A Lézignan, le 1^{er} décembre.
6. Le maillon Biterrois. A Lieuran-les-Béziers, le 8 décembre.

La réunion de clôture

La réunion de clôture tirera les principaux enseignements du débat public : elle se tiendra à Narbonne, le 15 décembre.

Actions spécifiques

Auprès des étudiants et lycéens d'enseignement général et professionnel

Des collaborations avec les étudiants de l'université Montpellier II et les lycées 21 vont permettre d'associer les jeunes à la démarche du débat public : organisation d'un débat au sein de l'université, inscription du débat au programme pédagogique de classes de lycée....

Atelier d'experts

Pour répondre à une interrogation récurrente, la CPDP a décidé d'organiser un atelier d'experts de la région sur la connaissance des ressources en eau, pour travailler sur les questions suivantes :

- Quelles sont les études effectuées sur les ressources en eau de surface ou souterraines ?
- Cet état des connaissances est-il suffisant ?
- Dans le cas contraire, quelles études complémentaires seraient nécessaires pour avoir une connaissance suffisante de ces ressources ?

Les conclusions de cet atelier seront rendues publiques au cours du débat.

Les coordonnées de la CPDP

CPDP Aqua Domitia

La Coupole Sud - 329 rue Léon Blum – 34000 Montpellier -

Tél : 04 99 54 96 80 - fax : 04 99 54 96 85

contact@debatpublic-aquadomitia.org

www.debatpublic-aquadomitia.org

<http://www.facebook.com/debatpublic.aquadomitia>

Calendrier prévisionnel des réunions (susceptible de modifications)

Débat du 15 septembre 2011 au 29 décembre

	THEME	LIEU	DATE
Réunion de lancement		Montpellier	27/09/11
Réunion thématique 1	Croissance démographique, besoins économiques, développement touristique	Agde	06/10/11
Réunion thématique 2	gestion et prix de l'eau	Montpellier	13/10/11
Réunion thématique 3	Changement climatique, bon état des milieux naturels, impacts sur l'environnement, l'eau du Rhône	Montpellier	18/10/11
Réunion thématique 4	Autres solutions	Béziers	20/10/11
Réunion thématique 5	Besoins agricoles	Capestang	03/11/11
Réunion territoriale 1	Quelles solutions pour les besoins en eau dans les Pyrénées-Orientales ?	Perpignan	15/11/11
Réunion territoriale 2	maillon Nord-Ouest Montpellier	Saint-Mathieu-de-Treviers	17/11/11
Réunion territoriale 3	maillon Val d'Hérault	Gigean	24/11/11
Réunion territoriale 4	maillon Littoral Audois	Port-la-Nouvelle	29/11/11
Réunion territoriale 5	maillon Minervois	Lezignan	01/12/11
Réunion territoriale 6	maillon Biterrois	Lieuran-les-Béziers	08/12/11
Réunion de clôture		Narbonne	15/12/11